

sont à leur retraite. Qu'en est-il du chef actuel des forces de défense, le maréchal de l'air en chef Miller?

• (3.50 p.m.)

Il fut d'abord sous-ministre et conseiller très respecté et digne de confiance. Il est alors devenu président du conseil des chefs d'état-major. Encore là, il était le principal conseiller du ministre et du gouvernement. Il est maintenant chef des forces armées. Lorsque le ministre prétend que ses prédécesseurs étaient des *béni-oui-oui*, il soutient que ces hommes que j'ai nommés tyrannaient leurs ministres.

Nous en arrivons alors à cette magnifique phrase écrite par quelqu'un qui s'épanche en propos fielleux plutôt que sensés. Je vous lis donc un passage des paroles du ministre, comme en fait foi le compte rendu au bas de la deuxième colonne à la page 1567:

...en 1961 et 1962, alors que l'honorable représentant était ministre de la Défense nationale et que la politique de défense de son gouvernement n'était connue qu'à cause de son inertie, de son indécision, de son manque d'à-propos et de sa stupidité consommée.

Ces hommes donnaient des conseils au gouvernement de l'époque. C'était à ce genre d'hommes que les ministres étaient censés servir de machines à opiner. L'attitude adoptée maintenant est inérite et hardie. Le ministre actuel ne se laissera plus faire. Veut-il alors dire qu'il rejette les avis de ses conseillers d'expérience, dont certains sont encore, ici, encore les conseillers militaires du ministre? Et si des conseillers d'expérience donnent leurs opinions auxquelles un ministre souscrit, doit-on alors considérer celui-ci comme un être sans initiative? Quelle impression donnent ces hommes aujourd'hui lorsque le ministre actuel s'écrie qu'il ne sera pas une simple machine à entériner. On serait presque tenté de dire que ce sont les sous-officiers qui auront le prestige des officiers supérieurs.

Une telle conception était erronée, à mon avis. Certes, il est permis de frapper fort, de critiquer. Mais le député de Calgary-Nord, l'ancien ministre de la Défense, ne faisait pas de personnalités à l'égard du ministre actuel, bien qu'il ait dû être fort tenté d'en faire. Et tout en me livrant peut-être à une attaque directe ici, je sais que je le fais pour défendre un principe bien établi—protester contre ce genre d'offensive.

Le ministre justifiait sa réputation lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre en qualité de critique de la défense. Nous avons été témoins de certaines gaffes, comme son fameux discours de 1960 ou 1961 qui avait été communiqué aux journaux—cette nouvelle politique hardie de défense. Le discours

n'a jamais été prononcé, mais il a été publié dans les journaux. C'était avec ce genre d'attitude, non stupide, avec laquelle nous allons nous familiariser.

Je veux citer un exemple de cette pseudo-hardiesse d'action de la part de ce ministre qui accuse les autres d'indécision; il se rattachait directement à l'avion CF-5. Vers la fin de l'automne l'année dernière et au début de l'hiver, on faisait des sondages d'opinions à propos de ce nouvel avion qu'on allait acheter. Le ministre a visité l'association de l'ARC à Edmonton à la fin de février et, bien entendu, on l'a invité à prendre la parole. Il a parlé de ce nouvel avion sensationnel qu'on allait acheter, disant qu'il fallait prendre une décision d'ici quelques jours, en réalité, au début de mars.

J'ai interrogé le ministre à ce sujet à son retour. Il a répondu qu'une décision allait être prise bientôt «d'ici quelques jours». Quelque temps s'étant écoulé, j'ai posé à nouveau la même question pour recevoir la même réponse: «bientôt». Quand sa décision a-t-elle été prise? Peu après la dissolution des Chambres, en septembre, alors qu'il n'y avait aucune possibilité d'examiner sa décision. On sait que ce n'est pas tant pour le gain politique que le ministre et le gouvernement ont annoncé l'achat de cette avion une fois le Parlement dissous; c'est tout simplement qu'ils n'avaient pas pu se décider auparavant.

Il est peut-être juste de temporiser. C'est une mesure très importante à prendre. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte. Mais le ministre sait sûrement aussi qu'il faut considérer plusieurs facteurs dans d'autres situations. Je me rappelle ses paroles extravagantes lorsqu'il était dans l'opposition. C'est pourquoi je veux que son discours soit évalué à sa juste valeur.

Pourquoi devrions-nous lire pareilles choses dans un journal, écrites par un reporter qui ne s'est pas montré à la tribune de la presse depuis longtemps? Comment a-t-il pu obtenir ce texte à temps pour rédiger son article pour l'édition matinale du *Globe and Mail*? Je me le demande.

L'hon. M. Churchill: Donnez-nous des précisions.

L'hon. M. Lambert: Voici le premier paragraphe:

Le ministre de la Défense, M. Hellyer, s'en est pris à ses critiques hier soir, les faisant pirouetter sous ses coups dans l'arène.

(*Exclamations*) Pour le ministre, donner libre cours à ses critiques, c'est un peu comme s'il jouait avec des soldats de plomb. C'est tout. Le ministre a formulé bien des critiques dans le passé. «Faisant pirouetter ses criti-